MINISTÈRE DE LA JUSTICE
Liberté
Égalité
Fraternité

DISP Grand Est
DIRECTION INTERRÉGIONALE DES SERVICES PÉNITENTIAIRES

Direction générale de l'administration pénitentiaire
Direction interrégionale des services pénitentiaires du Grand Est

MARCHE PUBLIC DE FOURNITURES COURANTES ET SERVICES

Prestation de maintenance préventive et corrective des équipements de cuisine pour les établissements pénitentiaires de la Direction interrégionale des services pénitentiaires du Grand Est

Marché n°26DISP67DBF12-2

REGLEMENT DE CONSULTATION

Date limite de remise des offres : 15/01/2027 16h30 (heure de Paris)

Code de la commande publique (CCP) adopté par l'ordonnance 2018-1074 du 26 novembre 2018 et le décret 2018-1075 du 3 décembre 2018

DIRECTION INTERREGIONALE DES SERVICES PENITENTIAIRES DE STRASBOURG
19 rue Eugène Delacroix
BP 16
67035 STRASBOURG CEDEX 2

Table des matières

Date limite de remise des offres : 15/01/2027 16h30 (heure de Paris) 1
I. Objet du marché 3
II. Téléchargement et composition du dossier de consultation 3
III. Conditions du marché 3
1. Étendue de la consultation et mode du marché 3
2. Compléments 3
3. Variantes 3
4. Visite sur site 4
5. Forme juridique de l'attributaire du marché 4
6. Délai d'exécution 4
7. Modification de détail au dossier de consultation 4
8. Délai de validité des offres 4
IV. Présentation des offres - Documents à fournir 4
V. Jugement des offres 5
VI. Conditions de remise des offres 6
VII. Information aux candidats non retenus 7
VIII. Procédures de recours 7
IX. Renseignements complémentaires 7

I. Objet du marché

Le présent marché a pour objet la maintenance préventive et corrective des équipements de cuisine au profit des 14 établissements pénitentiaires en gestion publique de la DISP Grand Est, ainsi que les 7 mess, selon la convention signée avec les établissements.

Le marché est alloti en 9 lots.

La description des prestations et leurs spécifications techniques figurent dans le cahier des clauses particulières (CCP).

II. Téléchargement et composition du dossier de consultation

Le DCE est téléchargeable intégralement sur PLACE.

Il est recommandé de créer un compte sur la plateforme où vous renseignerez notamment le numéro SIRET et la raison sociale de votre société ainsi qu'une adresse électronique de façon à vous tenir informé des modifications éventuelles intervenant en cours de procédure.

Le dossier de consultation relatif à la consultation objet du présent règlement comprend les documents suivants :

- **L'acte d'engagement (AE)**
- **Le présent cahier des clauses particulières (CCP)**
- **Le cahier des clauses de sécurité (CCS)**
- **Annexe 1 : BPU**
- **Annexe 2 : Attestation de visite obligatoire**
- **Annexe 3 : Liste des établissements**
- **Annexe 4 : cadre de réponse technique (et/ou mémoire technique du titulaire)**

Le soumissionnaire prend soin de vérifier que le dossier de consultation est complet. Il dispose à cet effet d'un délai de six (6) jours à compter de son téléchargement. Au-delà de cette échéance, le dossier sera réputé complet.

III. Conditions du marché

1. Étendue de la consultation et mode du marché

Le présent marché est passés selon une procédure formalisée par un appel d'offre ouvert (L.2124 2, R.2124-2- 1° et des articles R.2161-2 à R.2161-5 du code de la commande publique).

2. Compléments

Le candidat n'a pas à apporter de modifications ni de compléments au CCP sauf dispositions contraires.

3. Variantes

Les variantes à l'initiative du candidat ne sont pas autorisées.

4. Visite sur site

Afin de prendre en compte les particularités et proposer un contenant et une fréquence de passage adaptée à chaque site, les candidats doivent obligatoirement visiter les sites identifiés dans l'annexe 3 – Liste des établissements, sauf la maison d'arrêt de Chaumont dont la cuisine devrait être livrée en cours d'exécution du marché.

Pour procéder à cette visite, les candidats doivent contacter les contacts référencés pour chaque site pour convenir d'un rendez-vous.

À l'issue de la visite, les candidats doivent faire signer l'attestation de visite jointe en annexe 2 : Attestation de visite. **L'attestation est signée par le responsable de site et remise au candidat. Les candidats doivent joindre les attestations de visite des sites dans leur réponse à la consultation. Les candidats disposant déjà des attestations de visite réalisées dans le cadre de la consultation initiale 26DISP67DBF12 n'auront pas besoin de réalise de nouvelle visite, seulement de remettre la copie initiale dans leur nouvelle candidature.**

L'offre d'un candidat n'ayant pas procédé à la visite préalable obligatoire d'un site sera éliminée pour le ou les lots concernés.

5. Forme juridique de l'attributaire du marché

Le marché sera attribué à une entreprise unique ou à un groupement d'opérateurs économiques. En cas de groupement, le mandataire sera solidaire de chacun des membres du groupement.

6. Délai d'exécution

Le délai d'exécution est fixé dans l'acte d'engagement et ne pourra pas excéder 30 jours ouvrés à compter de la notification du marché.

7. Modification de détail au dossier de consultation

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'apporter au plus tard 6 jours avant la date limite fixée pour la réception des offres, des modifications de détail au dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir former de réclamation à ce sujet.

8. Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à cent vingt (120) jours à compter de la date limite de remise des offres.

IV. Présentation des offres - Documents à fournir

Les soumissionnaires doivent répondre obligatoirement par voie électronique à la présente consultation. Leur offre électronique sera constituée des éléments suivants :

Les documents suivants justifient de la capacité du candidat à concourir :

- ☐ **Lettre de candidature (DC1) ou Document Unique de Marché Européen (DUME https://dume.chorus-pro.gouv.fr/#/accueil)**
- ☐ **Déclaration du candidat (DC2)**
- ☐ **En cas de présentation d'un sous-traitant dans le dossier de candidature, une déclaration de sous-traitance (prestations sous-traitées égales ou supérieures à 600 euros T.T.C.) via le formulaire DC4 ou équivalent**
- ☐ **En cas de candidature présentée par une entreprise en situation de redressement judiciaire : la copie du jugement prononcé**
- ☐ **Chiffre d'affaires : déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures similaires, réalisés au cours des trois derniers exercices**
- ☐ **Moyens humains : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat des trois dernières années**
- ☐ **Moyens techniques : déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose**
- ☐ **Attestations d'assurance en cours de validité**
- ☐ **La copie des derniers certificats fiscaux et sociaux disponibles.**
- ☐ **Extrait KBIS de moins de 3 mois**
- ☐ **RIB**

Le candidat devra fournir une offre comprenant :

- ☐ **L'acte d'engagement (AE) dûment complété et signé**
- ☐ **Le BPU dûment complété**
- ☐ **L'attestation de visite dûment complétée**
- ☐ **Le cahier des clauses de sécurité signé**
- ☐ **Le CRT complété et/ou un mémoire technique détaillé présentant tous les descriptifs et indications attendus conformément au CCP, ainsi que tous les justificatifs permettant d'apprécier les caractérisés techniques. Il pourra être complété par tous documents que le soumissionnaire jugera nécessaires.**

V. Jugement des offres

Ce jugement sera effectué dans les conditions prévues aux articles L2152-7 et R2152-1 et suivants du Code de la commande publique.

Les critères intervenant pour le jugement des candidatures sont les suivants :

Critère principal	Pondération
Valeur technique de l'offre	50%
Prix	40%
Environnemental et social	10%

Les critères sont notés sur 100, la note pondérée est obtenue par multiplication du pourcentage de pondération. La note totale est notée sur 100.

Les critères de jugement des offres sont indiqués ci-dessous et pondérés de la manière suivante :

- **Valeur technique de l'offre : 50 %**

Maintenance et nettoyage (20%)
Compte rendu proposé
Bilan des interventions proposé

Couverture territoriale (15%)
Nombre suffisant pour répondre aux exigences du CCP

Effectifs (15%)
Nombre suffisant pour répondre aux exigences du CCP
Qualifications nécessaires pour répondre aux exigences du CCP
Maintien des compétences des effectifs

- **Prix : 40 %**

Modalités de calcul : 40 x (prix minimum observé / prix du candidat)

- **Environnemental et social : 10 %**
- Protection de la main-d'œuvre
- Promotion de l'égalité femmes-hommes
- Impact environnemental des produits d'entretien utilisés
- Performance écologique de la flotte automobile utilisée dans le cadre du marché

VI. Conditions de remise des offres

Les candidats doivent transmettre leurs offres exclusivement par voie électronique via la plateforme de dématérialisation PLACE https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise.

Les plis électroniques doivent être déposés avant la date et l'heure limites indiquées en première page du présent règlement.

Il est vivement recommandé aux candidats de ne pas attendre les derniers jours pour transmettre leur offre afin d'éviter tout problème technique lié à l'encombrement de la plateforme.

Format des fichiers : L'ensemble des documents à remettre à l'appui de l'offre devra être converti au format PDF, seul format de nature à supporter la signature électronique.

Le SIRET du candidat renseigné dans PLACE doit correspondre au SIRET du candidat renseigné dans l'acte d'engagement.

Les offres sont rejetées dans les cas suivants :

- Offre hors délai : Lorsque le pli est reçu par l'acheteur après la date et l'heure limite fixée dans la consultation.
- Offre anormalement basse : Le prix est manifestement sous-évalué, de nature à compromettre la bonne exécution du contrat, et le fournisseur n'apporte pas de justification du prix après demande de l'acheteur, notamment au regard du mode de fabrication, de la solution technique, de l'originalité, de la réglementation applicable ou d'une aide d'État.
- Offre inappropriée : L'offre est sans rapport avec les besoins ou exigences exprimés par l'acheteur.
- Offre irrégulière : L'offre ne respecte pas les exigences formulées pour la consultation, est incomplète ou méconnaît la législation applicable en matière sociale ou environnementale, malgré une éventuelle demande de régularisation par l'acheteur. Offre inacceptable Le prix excède les crédits budgétaires alloués par l'acheteur au contrat.

VII. Information aux candidats non retenus

La décision de rejet d'une offre sera notifiée au(x) candidat(s) non retenu(s) via l'envoi d'un message sur la plateforme PLACE, transmis à l'adresse mail renseignée lors du dépôt de l'offre.

VIII. Procédures de recours

Le tribunal territorialement compétent est :

Tribunal administratif de Strasbourg
31 avenue de la Paix
BP 51038
67070 STRASBOURG
Tél : 03 88 21 23 23
Courriel : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr

Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

IX. Renseignements complémentaires

Pour obtenir tout renseignement complémentaire, les candidats devront s'adresser à :

Unité des Achats et des Marchés Publics (UAMP)

Direction interrégionale des services pénitentiaires (DISP) du Grand Est
19 rue Eugène Delacroix
BP 16
67035 STRASBOURG Cedex 2,
Courriel : liste.uamp.disp-strasbourg@justice.fr